



Toulennne

Informations

[facebook.com/mairie.toulennne/](https://www.facebook.com/mairie.toulennne/) www.mairie-toulennne.fr

N° 228 - Mars 2023

Edito

ROUTE DE LANDIRAS

Comme la plupart des communes, Toulennne est touchée par la vitesse excessive en agglomération. De trop nombreux comportements imprudents pouvant mettre en danger nos concitoyens sont constatés quotidiennement. La déviation nocturne imposée par les travaux de réfection de la barrière de péage de Saint Selve a mis en exergue, outre les nuisances de la circulation de nombreux poids lourds, un sentiment d'insécurité dû au non-respect des limitations de vitesse en agglomération. Des riverains de la Route de Landiras ont attiré notre attention sur la vitesse excessive sur cette voie, malgré des contrôles de vitesse aléatoires et rapprochés de la gendarmerie réalisés à ma demande.

Avant de prendre toute décision, la municipalité a fait réaliser par le CRD (Centre Routier Départemental) des mesures de comptage (trafic de 5000 véhicules/jour) et de vitesse où il apparaît que 70 % des usagés dépassent les 50 km/h autorisés (en moyenne + 15 km/h). Ces faits étant objectivés et après réflexion, l'équipe municipale a décidé de réaliser des aménagements de voirie afin d'améliorer cette situation.

En lien avec le CRD, de futurs emplacements d'écluses ont été tracés au sol : un rétrécissement axial suivi d'un rétrécissement latéral et enfin un rétrécissement axial, le tout sur une longueur de 215 m (Cf plan).

Plusieurs versions seront testées, comme le changement de côté de l'écluse latérale par exemple. Il est prévu de procéder à une période de test de 3 mois, renouvelable, en positionnant des séparateurs modulaires de voies «Baliroads», des flèches de priorité pour le sens de circulation, et en imposant une limitation de vitesse à 30 km/h sur ce secteur.

La mise en place de ce dispositif aura lieu au plus tard début avril, et ces 3 mois de test nous permettront d'analyser les effets produits.

Vous pourrez bien sûr nous faire part de votre ressenti sur ce dispositif de sécurité destiné à réduire la vitesse sur la route de Landiras.

**Le Maire,
Christian Daire**





Inscriptions Rentrée Scolaire 2023 - 2024

Vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2023.

Les inscriptions à l'école concernent les enfants nés au plus tard le 31 décembre 2020.

L'inscription s'effectue exclusivement auprès de la Mairie.

Les pièces à fournir obligatoirement sont le livret de famille, un justificatif de domicile, une attestation de la CAF faisant état du quotient familial (à défaut le dernier avis d'imposition), et le carnet de santé de l'enfant. Une attestation d'inscription sera alors délivrée et transmise à la Directrice de l'école.

Si votre enfant est déjà scolarisé à l'école Georges Brassens, inutile de la renouveler, le transfert de classe se fera automatiquement.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, la procédure et les pièces à fournir sont les mêmes. Un certificat de radiation de l'ancienne école devra également être produit.

Afin d'organiser au mieux cette rentrée, il est souhaitable que les inscriptions soient faites le plus tôt possible.

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Jeudi : Fermé au public. - Samedi : Fermé.

Le Parcours de citoyenneté : Le recensement obligatoire 1^{ère} période 2023

Tous les jeunes Français, garçons et filles, nés en **JANVIER-FÉVRIER-MARS 2007** doivent se faire recenser à compter du **1^{er} jour anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera alors remise. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Permanences

Urbanisme : Le mercredi après-midi sur rendez-vous - Mairie

CCAS : Le lundi de 14h à 17h - Mairie

ADIL33 : Information sur le logement. 05 57 10 59 43 afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller en télétravail, soit en envoyant un courrier électronique sur la messagerie : contact@adil33.com. Informations sur www.adil33.org. Permanence à Toulonne 10 et 24 mars.

CAUE : Conseil en architecture et environnement «Construire, agrandir, restaurer, aménager». Sur rendez-vous, au 05 40 34 50 01 - 26 rue Maubec à Langon, Service des ADS de la CdC Sud Gironde.

Conseillers départementaux : Isabelle Dexpert - Jean-Luc Gleyze. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Madame Stéphanie De Araujo-Millet au 05 56 99 34 23.

Ma commune, Ma Santé : Uniquement sur rendez-vous téléphonique avec Mme Lauriac Dupin en contactant le 06 35 78 58 58.



Vos Services

Sous-Préfecture : Lundi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h - Mercredi : Fermé au public.

Sictom : Horaires du centre de recyclage de Langon : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h et le samedi : 9h-17h.

Ramassage des Ordures Ménagères : Mardi matin (excepté jours fériés).

Ramassage des Déchets Verts : Jeudi matin, tous les 15 jours, depuis le 12 janvier.

Ramassage des emballages, papiers : Vendredi matin, tous les 15 jours, depuis le 13 janvier.

La Poste : Lundi au vendredi : de 14h à 16 h30
Samedi : Fermé.

État Civil

Vous désirez faire paraître dans votre bulletin municipal un avis de naissance, de mariage ou de décès. Veuillez contacter la mairie au 05 56 63 48 39 ou envoyer un courriel à accueil@mairie-toulonne.fr

Bulletin d'information de TOULENNE.
Directeur de la Publication :
Christian DAIRE, Maire.
Mise en page, Imprimerie :
Sauternes Impression. Photos : Mairie
Site : www.mairie-toulonne.fr



TRAVAUX A62

Comme annoncé précédemment, les prochaines fermetures nocturnes de la section entre Langon (n°3) et La Brède (n°1.1) interviendront entre le 13 et 15 mars 2023, hors aléas météorologiques ou techniques :

- Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 : de 20 h à 6 h

La circulation s'effectue toujours dans des conditions normales avec néanmoins la mise en place de voies réduites aux abords de la barrière de péage dans le sens Toulouse > Bordeaux.



Dématérialisation des Actes d'Urbanisme

Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravalé une façade, installer une piscine, diviser ou clôturer un terrain... Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable.

Dans le cadre de la saisine par voie électronique (dites SVE), la commune de TOULENNE est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir,...). Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

<https://gnau10.operis.fr/sudgironde/gnau/#/>

Consultation des documents d'urbanisme approuvés sur le site de la CdC : <https://www.cdcsudgironde.fr/>

Très prochainement, vous pourrez consulter sur le geoportail toutes les informations sur notre commune : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>



ASEPT

Pour les personnes à partir de 55 ans, des ateliers sont organisés sur notre commune par l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) pour s'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé et améliorer sa qualité de vie par le « bien manger ».

Inscription et déroulement des ateliers :

ESPACE CULTUREL - 81 AVENUE DU 8 MAI 1945 du **Mardi 25 Avril 2023** au **Mardi 20 Juin 2023** de 14h30 à 16h30

Tél : 05 57 99 79 39 - contact@asept-gironde.fr

Consulter sur www.asept-gironde.fr les différents ateliers qui se déroulent autour de chez vous.

Bien se nourrir pour rester en forme

Des ateliers pour s'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé et améliorer sa qualité de vie par le « bien manger ».

Un cycle de 10 ateliers,

- 2 heures par semaine,
- par petits groupes d'environ 12 personnes.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Ouvert à tous à partir de 55 ans, quel que soit votre régime de retraite.

Gratuit et proche de chez vous, découvrez notre programme sur www.asept-gironde.fr

Les ateliers Nutrition Santé

- **Atelier 1**
« Pourquoi je mange ? »
- **Atelier 2**
« Le plaisir au bout de ma fourchette »
- **Atelier 3**
« Mon équilibre alimentaire : une histoire de famille(s) »
- **Atelier 4**
« Rythme & diversité : le secret de l'équilibre alimentaire »
- **Atelier 5**
« Mes choix pour bien manger »
- **Atelier 6**
« Je deviens un consommateur averti »

- **Atelier 7**
« Les secrets de mon assiette »

- **Atelier 8**
« Alimentation & activité physique : mes atouts santé ». Intervention d'un(e) diététicien(ne)

- **Ateliers 9 et 10**
« Manger-bouger : mon accord parfait. Alimentation, convivialité et activité »

Partage d'un repas pendant le dernier atelier.

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.



Résumé du Conseil Municipal

Décisions à prendre

1) Accompagnement pour la restructuration du groupe scolaire

Le Groupe de travail «EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE» s'est réuni le 8 février 2023.

Il constate dès à présent la nécessité de faire évoluer le groupe scolaire communal, au vu du constat de l'accroissement des effectifs scolaires et périscolaires, lié au développement urbain actuel soutenu et qui sera renforcé dans les prochaines années (les nouvelles orientations du PLUi prévoient la construction d'ici 10 ans de plus de 300 logements sur le territoire communal).

Le groupe scolaire Georges Brassens accueille à ce jour près de 280 enfants (90 maternelles et 190 élémentaires) répartis en 11 classes. Cet effectif a fortement augmenté à la rentrée 2022-2023. Cela contribue également aux nouveaux besoins en accueil périscolaire (APS).

Ce développement devra tenir compte d'un foncier disponible contraint sur l'enceinte scolaire.

Une attention toute particulière sera à apporter à la sécurisation des accès de l'école, aux circulations douces et au stationnement à ses abords. Cela sera l'occasion d'étudier la mise en œuvre de nouvelles sources d'économies d'énergie.

M. le Maire propose que la commune fasse part de son intention au Département d'entrer

dans la procédure de «restructuration de son pôle éducatif». L'aide départementale est soumise à la réalisation d'une étude préalable. Celle-ci, avec l'assistance du CAUE [conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement], est donc rendue indispensable dans les meilleurs délais afin d'étudier à moyen et long terme les besoins du groupe scolaire, ses capacités et ses modalités de développement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de solliciter les divers services du Département de la Gironde pour nous accompagner, ainsi que lancer la procédure de consultation de cabinets d'études.

2) Convention de servitude de passage d'une ligne souterraine avec le SDEEG à Gavach

M. le Maire indique que les travaux réalisés par le Syndicat Départemental Énergies et Environnement De La Gironde (SDDEG) au lieu-dit GAVACH ont occasionné le passage d'une ligne souterraine sur une parcelle cadastrée appartenant à la Commune.

M. le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée afin de signer l'acte authentique correspondant à la servitude accordée au SDEEG.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3) Modification du tableau des effectifs

M. le Maire informe les élus de la proposition

de la «Commission Personnel» réunie le 9 février 2023 d'ouvrir à compter du 1^{er} mars 2023 un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (28/35^{ème}) au tableau des effectifs du personnel communal, en vue de recruter un agent contractuel (Mme Alexia ROYERE) déjà en poste depuis novembre 2018, répondant aux besoins de fonctionnement des services communaux de l'école G. Brassens.

Mme Bernadette ANTOLINEZ, occupant les fonctions de second de cuisine sur un grade d'agent de maîtrise principal à temps complet, a demandé à faire jouer ses droits à la retraite pour carrière longue à compter du 1^{er} mars 2023. Il propose donc de fermer ce poste à cette date et de le retirer du tableau des effectifs.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

4) Tour de la CdC du Sud-Gironde, subvention à l'association du «Guidon Macarien»

M. le Maire indique que dans le cadre de l'organisation de l'épreuve Tour de la CdC du Sud-Gironde, une subvention de 200,00 € doit être versée par les communes afin de financer l'évènement.

Pour ne pas mettre difficulté l'association en charge de l'organisation, il est proposé de voter cette subvention en amont du vote du budget 2023, celle-ci ayant trait à l'intérêt local.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Informations

1) DIA – Avis du conseil municipal sur les affaires en cours et retour sur les DIA laissées en suspens lors du dernier conseil municipal

Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour les affaires qui lui sont présentées, ainsi que pour les 2 affaires sur lesquelles des informations supplémentaires avaient été demandées lors du conseil précédent.

Ces avis seront transmis au Président de la CdC du Sud Gironde pour validation.

2) Présentation du compte rendu de la Commission Agenda 21 du 30 janvier 2023 par M. BOUCAU

Poursuite des actions engagées les années précédentes :

- **Information et sensibilisation au développement durable** : Économies d'eau et d'énergie, les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires. Conférence à organiser autour des thèmes développement

durable.

- **Entretien espaces enherbés** : pas de solution «miracle» mais mix de certaines avec augmentation temps agents (entretien mécanique, désherbage chimique (vinaigre), désherbage thermique). Relancer le groupe de réflexion sur l'aménagement des trottoirs.

- **Économies d'énergie** : Économies de chauffage à l'école estimées à 7 % pour l'hiver 2021. L'isolation de la coursive a été réalisée en 2022 ainsi que l'isolation de la toiture de la mairie. La réfection et l'isolation du dojo au complexe sportif devraient l'être en 2023.

L'éclairage public est équipé à 100 % en LED. Baisse de puissance à 50 ou 85 % selon les lieux. Dans les bâtiments publics, le passage à l'éclairage par LED se poursuit.

- **Éducation des enfants aux gestes éco citoyens** : Poursuite de l'action éducative engagée pour éviter le gaspillage des repas au restaurant scolaire.

- **Cheminements doux sur la commune** : lotissement Gaubert, réalisation du chemin des Menjots en 2023. Participation à l'étude sur les mobilités dans la zone Langon Toulouse.

- **Espaces verts** : Remplacement des arbres coupés ou morts. Projet renouvelé avec les enfants de l'école : 12 arbres : 1 par classe lundi 23 janvier au matin. Total d'arbres plantés en janvier 2023 ~ 80.

- **Lutte contre les frelons asiatiques** : sensibilisation et distribution de pièges.

- **Diminution/valorisation des déchets** : Ramassage à l'année des déchets verts, des bacs jaunes (papier, plastique...). Mise à disposition d'un broyeur par le Sictom.

- **Panneaux photovoltaïques** : étude à demander pour les bâtiments communaux, y compris l'école.

- **Jardins communaux** : Toutes les parcelles sont louées.



Municipal du 24 février 2023

- **Cale du Port** : entretien du bâti par Adichats et nettoyage régulier.

- **Groupe «habitat»** : traitement des problèmes d'habitat indigne ou indécents. En 2022, 20 dossiers de demande d'autorisations locatives et 11 de déclarations préalables ont été déposés.

- **Lutte contre la fracture numérique** : service de soutien aux administrés en difficulté face à l'approche numérique en partenariat avec l'ADAV. Formation pour les Seniors.

Propositions de nouveaux projets :

- **Sensibilisation à la protection de l'environnement** : Renouvellement opération «Nettoyage de Printemps» le 10 juin avec participation des Toulonnais (assos, privés...).

- **Recyclage** : rappel de la récupération des piles usagées et cartouches d'imprimantes.

- **Mise en valeur de la flore, de la faune des bois communaux** : réaliser un inventaire, réaliser des photos pour expositions. Mobiliser la participation du public, des enfants. L'association Auringleta, qui intervient dans le cadre d'une activité Nature auprès des enfants de l'école, prévoit une activité centrée sur ce thème.

- **Sensibilisation des enfants à l'environnement** : un projet de végétalisation de la cour maternelle est en cours d'élaboration.

- **Prise en compte de la biodiversité** : proposition d'un fauchage tardif des bas-côtés enherbés ainsi qu'une taille des haies respectant la nidification, tout en respectant les impératifs de sécurité routière. Une communication auprès des Toulonnais doit accompagner cette action.

- **Proposition d'éditer le bulletin municipal en version numérique**, tout en gardant la

version imprimée pour les personnes qui le souhaiteraient (autocollant sur la boîte aux lettres).

- Économies d'eau :

Récupération de l'eau traitée en sortie du centre de traitement des eaux pour une utilisation type arrosage : voir avec le SIAFLT.

Récupérateurs d'eau pour les bâtiments communaux : étude à réaliser selon faisabilité, locaux, utilisation...

Refaire une action d'aide au financement de récupérateurs d'eau pour les particuliers.

- **Diminution des ordures ménagères** : Poules pour diminuer le volume d'ordures ménagères : aide au financement, lien avec des entreprises qui ont des poules de réforme, initiation, formation...

- **Changement climatique** : bon usage des volets, de l'aération... Sensibilisation aux systèmes de ventilation (VMC)

- Conseils d'économies d'énergie

- **Rubriques dans le Toulonne info** : le conseil du mois (jardinage, énergies, recettes...)

- **Communication** : Savoir-faire et faire savoir : communiquer davantage sur ce que nous faisons : par exemple, l'arrosage est fait à partir d'un forage.

Consultez l'intégralité du compte-rendu sur www.mairie-toulonne.fr, rubrique Démarche Agenda 21 / Actualités.

3] Présentation du bilan d'activité 2022 du Service Urbanisme par M. FAVIER

Possibilité de déposer sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme,

permis de démolir...) et de joindre toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment, d'où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.

La pré-instruction faite par la commission urbanisme en mairie permet de ne présenter à la CdC que des dossiers complets, afin que la commune évite de payer plusieurs fois un même acte.

En 2022, 173 actes d'urbanisme ont été traités sur la commune.

Quelques données : 22 permis de construire pour 7 maisons neuves et 7 appartements entre autres; 76 déclarations préalables dont 16 clôtures, 16 rénovations, 6 piscines, 21 poses de panneaux solaires; 71 Certificats d'Urbanisme.

4] Dénomination de la résidence de logements d'urgence au 3 bis Rue de l'Église

M. le Maire rappelle aux élus la délibération du 22 janvier 2021 par laquelle la commune cédait à Gironde Habitat la parcelle sise au 3 bis Rue de l'Église au prix 90 000 €, en vue de la création de logements sociaux et d'urgence.

Ce projet portait sur la construction de 7 logements individuels et 8 places de stationnement. 3 logements bénéficieraient d'un financement en P.L.U.S (prêt locatif à usage social) et 4 autres en financement P.L.A.I (prêt locatif aidé d'intégration). Ce projet a reçu l'agrément du Conseil Départemental.

Gironde Habitat a proposé de dénommer cette future opération «Résidence de l'Arche», ce qui a été approuvé par l'équipe municipale

propreté.

Jacques FAVIER informe que la commission urbanisme se réunira le 2 mars. Un permis de construire pour des bâtiments commerciaux a été accordé à Espaces Batteries (RD1113). Suite à l'expertise de l'assurance, la maison brûlée face à la Mairie devra être reconstruite. Une riveraine de Jean Cabos s'interroge sur l'arrachage des vignes du château de Malle.

Questions diverses

Jacques CATTANED informe de la réactualisation du devis de rénovation des trottoirs de la rue des Pins Francs, notamment pour l'enfouissement des réseaux (70 000 €) sur la 1^{ère} partie prévue (France Telecom et éclairage public). La basse tension est prise en charge par le SDEEG.

Nadine NORGUET informe que suite à la réunion avec le CRD, des positionnements provisoires d'écluses seront testés début avril route de Landiras. À vérifier la fluidité du trafic ainsi que le ralentissement de la circulation. Une information sera relayée auprès des riverains.

Dominique SÉSÉ-DUVILLE relate de manière succincte les informations reçues lors du webinar Fonds Vert (subventions pour projets). La documentation sera bientôt

disponible.

Jean-René BOUCAU indique que lors de la réunion à la CdC sur l'habitat indigne, de nouveaux formulaires plus complets ont été présentés.

Cross de l'USEP : vu le nombre de classes inscrites, une seconde journée est ajoutée : ce sera donc les 3 et 4 avril.

Jean-François BALADE indique que le ramassage des bacs jaunes donne de bons résultats. Toutefois, il reste encore 200 bacs à distribuer. Une relance sera faite. D'autre part, 250 000 € ont été récupérés suite à un meilleur suivi des administrés (certains ne s'inscrivent pas). Sonia Martial fait remarquer que suite à l'enlèvement des PAV de l'avenue St Julien, la plateforme n'a pas été nettoyée et donc n'incite pas à la

Prochains conseils :

**Vendredi 17 mars
et Vendredi 7 avril
à 18 h 30**



RA.PE.TOU

Double victoire pour les RAPETOU !

La première victoire pour les RAPETOU s'est déroulée à Lerm-et-Musset lors du Caminotrail hivernal. Sur un parcours exigeant, notre coureur Julien Violette a remporté le 13 km avec près de 5 minutes d'avance sur le 2^e ! Une magnifique victoire pour ce jeune coureur arrivé chez nous il y a un peu plus d'un an et qui a beaucoup progressé. Ses résultats sont en hausse et il commence à se faire un nom en Sud-Gironde.

La deuxième victoire est plus symbolique, comme vous pouvez le voir sur la photo ci-jointe : nous étions l'équipe la plus représentée à Fargues le 12 février pour le trail des Valentin. En effet, une quarantaine de coureurs et de randonneurs avaient répondu présents à l'appel de nos voisins et amis du foyer rural de Fargues. Sous un soleil magnifique et dans une ambiance festive, deux nouveaux RAPETOU ont été élus avec brio leur maillot vert, il s'agit de Laurent Sancey et Stéphane Tillard, coureurs bien connus en Sud-Gironde. Bravo à tous pour votre participation ainsi qu'à Sandrine Augey et Pascal Bastier pour l'organisation de cette manifestation toujours très prisée.

Pour finir, les RAPETOU souhaitent un bon rétablissement à Aurélien Lamarque, qui s'est malheureusement fracturé la clavicule 5 jours avant sa participation au marathon de Séville où il espérait passer sous la barre des 3 h.

Prochaines échéances :

- **14 mai** : Cavale des RAPETOU
- **10 et 11 juin** : week-end à Durfort dans le Tarn

N'hésitez pas à vous inscrire sur le site des RAPETOU : <https://www.rapetou-toulonne.com/>

Pour tout renseignement : toulonne.rapetou@gmail.com



ATPH



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 31 mars 2023 à 18h00
à l'Espace Culturel

L'Association Toulonnaise Patrimoine Histoire tiendra son Assemblée Générale le vendredi 31 mars.

Elle reviendra sur l'année passée, en présentera le bilan, mais surtout jugera les forces en présence prêtes à s'investir, à s'impliquer dans les projets qui jalonnent l'année présente : concerts, animations extérieures, mise en valeur du patrimoine local et de son histoire, sorties, recherches diverses...

Aujourd'hui débarrassés du COVID, c'est le moment rêvé de nous rejoindre. A.T.P.H. a besoin de vous ! Il n'est pas possible que l'on ne trouve pas des Toulonnais disposés à donner un peu de temps et surtout de leurs compétences pour valoriser leur village !

Vous êtes donc attendus le vendredi 31 mars à l'Espace culturel. Un buffet apéritif clôturera la soirée, moment de rencontre idéal pour faire connaissance.

N'hésitez pas à nous questionner par courriel :

atph.toulonne@gmail.com ou par Tél : 07 88 73 45 97

Louis Darrieulat



En Voix La Musique

Concert dimanche 26 mars à 17 h en l'église Saint Saturnin

Trois chorales en seul CHŒUR, réunies en concert, dirigé par Laurence WALLIMANN et accompagné au piano par Damien SORRAING : EN VOIX LA MUSIQUE de Toulence, VOIX SI VOIX LA de Saint-Selve et CARISONG de Carignan invitent l'ensemble Vocal Universitaire de Bordeaux.

Un voyage en chansons vous sera proposé, allant de la chanson française, chants du monde, contemporains, renaissance, canons, jazz...

Une programmation riche et variée pour cette tradition de concert annuel !

Cette année, nous proposons d'autres horizons musicaux, qui nous l'espérons, raviront le public par sa diversité et sa qualité ainsi que par l'harmonisation des chants interprétés.

Prix : 7 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation : 05 56 62 36 98 / 07 82 92 01 33

CHANT CHORAL

EN VOIX LA MUSIQUE
VOIX SI VOIX LA
CARISONG
ENSEMBLE VOCAL
UNIVERSITAIRE

EGLISE DE TOULENNE
DIMANCHE 26 MARS
17H



Avenir Toulennais

Les jeunes en stage !

30 joueurs du club ont participé du 6 au 10 février à un stage de football à Toulence.

De 8h30 à 17h30, ils ont participé à des activités multiples : des ateliers de foot (bien entendu!), une sortie au cinéma grand écran, suivie d'un repas chez KFC, une sortie au JUMP suivie d'un repas chez KFC.

Nous remercions chaleureusement nos sponsors qui ont soutenu cet événement !



Place à la compétition !

L'Entente Fargues-Barsac-Toulence a organisé un plateau de football, sous le couvert du District, pour nos jeunes footeux et les équipes des clubs voisins.

Plus de 80 joueurs de 6 à 7 ans ont pu fouler la pelouse et participer au match de championnat, le tout encadré par Monique, Daniel, Younes et David.

Dans le même temps, sur le terrain d'à côté, une rencontre U11 avait lieu entre l'Entente Fargues-Barsac-Toulence et la Vallée de Garonne.

Merci aux dirigeants des clubs pour cette manifestation sportive qui a réjoui les petits et les plus grands !



Rendez-vous pour un prochain stage prévu pour les vacances d'avril.



IntraMuros

Retrouvez toutes les activités communales sur l'application IntraMuros !

- L'onglet services :

* Réglage des notifications que vous voulez recevoir (alertes, notifications de la CdC)

* Consulter l'annuaire des services

* Consulter des informations spécifiques sur le tri sélectif

* Consulter les informations des associations, de l'école Georges Brassens (scolarité, jeunesse) dont les menus de cantine

* et de nouveaux services prochainement

- L'onglet Journal : les actualités de la commune et de la CdC

- L'onglet Agenda : les manifestations sur la commune et aux alentours

- L'onglet Découvrir : les monuments aux alentours.

Vous pouvez aussi déterminer le rayon kilométrique de vos intérêts.

Téléchargement de l'application sur Apple Store et Google Play Store.



Votre bulletin est édité mensuellement :

- **Parution du résumé du conseil dès le mois suivant, afin de ne pas avoir des informations importantes obsolètes**

- **Les informations Mairie**

- **Un espace pour les associations**

- **Des informations plus générales ayant trait au quotidien des administrés**

- **Parution papier pour inclure tous les administrés**

Bulletin

Vous pouvez dès à présent choisir de recevoir le bulletin communal mensuel sur votre boîte mail !

Les moyens de communication actuels nous permettent de proposer une parution dématérialisée du bulletin communal.

Vous pouvez choisir de recevoir la version papier ou alors sa version numérique dans votre boîte mail.

Pour vous inscrire :

<https://framaforms.org/votre-bulletin-communal-en-ligne-1677593020>

ou vous pouvez déposer à la mairie le coupon ci-dessous.

Pour continuer à recevoir votre bulletin version papier, vous devez apposer l'autocollant distribué avec ce bulletin sur votre boîte aux lettres.

Si vous ne le faites pas dès à présent, vous avez la possibilité de le faire ultérieurement.

Des autocollants sont disponibles à la mairie.

Téléchargement de l'application sur Apple Store et Google Play Store.



Oui, j'accepte de recevoir le bulletin en ligne

Mail (obligatoire) :

Nom :

Adresse :

**«Tous les articles et photos destinés à la publication devront nous parvenir avant le 21 de chaque mois.
Courriel : communication@mairie-toulenn.fr»**